

Infos – Coronavirus COVID-19

FAQ Covid-19 – Enseignement technique, mise à jour du 11 février 2021

Dans ce contexte très particulier, pour en savoir plus, consultez la dernière mise à jour de la FAQ – Enseignement agricole technique.

Quelles sont les recommandations pour les mobilités à l'étranger : voyages, stages ou mobilités académiques?

Les mobilités sortantes et entrantes font l'objet de traitements différents selon qu'elles s'opèrent depuis ou vers un pays de l'espace européen ou depuis/vers un pays hors de l'espace européen. Les mesures qui s'appliquent à chacune de ces situations sont listées sur le site du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères. Elles sont accessibles partir du lien suivant :

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/informations-pratiques/article/coronavirus-covid-19-31-janvier-2021>.

En outre, il est impératif que toutes les mobilités fassent l'objet d'une inscription sur la plateforme ARIANE du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères pour recevoir alertes et consignes de sécurité durant la mobilité.

Lien vers les informations spécifiques sur la crise pour l'enseignement agricole sur le site Chlorofil :
<https://chlorofil.fr/covid-19#c6330>

Lien vers la FAQ – Enseignement technique agricole :
https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/covid-19/faq/covid19-faq-ea.pdf

Lien vers la FAQ – Enseignement supérieur agricole :

https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/covid-19/faq/covid19-faq-ea-sup.pdf

Le document FAQ vise à donner des réponses les plus claires et concises possibles aux questions concernant le fonctionnement de l'enseignement technique agricole durant la crise sanitaire. Il aborde, entre autre, les questions sur les voyages scolaires, les séjours à l'étranger (recommandations, consignes et modalités).

Pour en savoir plus sur le Coronavirus COVID-19

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/le-ministere-et-son-reseau/actualites-du-ministere/informations-coronavirus-covid-19/>

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Le confinement en Afrique Australe/Océan Indien – C'est comment dans les lycées partenaires ?



Le REAP AAOI (Réseau des établissement agricoles professionnels Afrique Australe – Océan Indien) est une initiative qui s'inscrit dans la mission des animateurs du réseau géographique AAOI de l'enseignement agricole français. Le REAP AAOI est un réseau de coopération régionale pour la formation professionnelle

agricole dans l'Océan Indien et l'Afrique Australe. Il a été créé en 2012, avec le soutien du Bureau des relations européennes et de la coopération internationale (MAA-DGER).

Il permet en effet de développer dans un contexte favorable de sécurité et de solidarité des projets de mobilités entrantes et sortantes des apprenants et personnels mais aussi des échanges d'expertises entre les 11 établissements d'enseignement agricole publics et privés français d'Outre-Mer membres du réseau (3 sur Mayotte et 8 à La Réunion) et les autres membres sur la zone Afrique Australe et Océan Indien.

Aussi, dans cette période particulière de crise sanitaire mondiale qui nous touche tous, le REAP AAOI, s'inspirant de ce qui a été lancé par les réseaux d'enseignement agricole français, a proposé à chaque structure de poster son quotidien par des mini vidéos ou reportages photos, afin de rester liés et solidaires, sur un simple partage d'expériences et d'initiatives.

Comme tous nos établissements de formation du REAP AAOI vivent aujourd'hui, quel que soit son pays, sa région, et sous quelles contraintes de confinement dû à l'épidémie de coronavirus ? / Comment chacun s'adapte à cette nouvelle situation ? / Comment nos directeurs gèrent ils leurs établissements ? / Comment les responsables de nos ateliers de production arrivent-ils à s'occuper de leurs cultures et de leurs animaux ? / Comment nos enseignants font-ils pour poursuivre leur cours ? / Comment nos personnels administratifs, d'entretien, de cuisine ou des ateliers de productions assurent-ils leur travail au quotidien?



Un partage de vécu mais aussi peut-être de pratiques et de besoins, qui permet encore à chacun de mieux se connaître et de poser des bases de travail commun.

Visionnez la 1^{ère} vidéo reçue de l'institut agricole et horticole des Seychelles (SIAH) (lien <http://reseaureapaoi.blogspot.com/2020/04/le-confinement-dans-les-etablissements.html>).

Retrouvez d'autres témoignages et vidéos des autres lycées du réseau sur le blog <http://reseaureapaoi.blogspot.com/>

En savoir plus –

Le REAP AAOI regroupe aujourd'hui 87 établissements d'enseignement professionnel agricole dont 17 indépendants et 70 appartenant à 6 réseaux, tous répartis sur 7 pays (Afrique du Sud, Comores, France (Réunion et Mayotte), Madagascar, Maurice et Rodrigues, Mozambique, Seychelles). Son but est de favoriser, dans un esprit de solidarité et d'ouverture, le partage d'expertises et de pratiques dans le domaine de la formation agricole pour améliorer la qualité des enseignements dispensés par les établissements membres, avec toujours en ligne de mire le respect de l'environnement et des ressources naturelles, et permettre, dans des conditions optimales au sein du réseau, la mobilité individuelle et collective des jeunes en formation et de tous les types de personnels des établissements.

Ainsi de nombreux échanges et rencontres ont eu lieu dans différents pays et établissements et sous différentes formes depuis sa création, mais ils sont souvent soumis à des financements européens qui impliquent obligatoirement les établissements français.

Contacts REAP AAOI :

didier.ramay@educagri.fr (EPL St Paul –La Réunion) + 262 262 45 92 92

cecile.morelli@educagri.fr (EPN Coconi–Mayotte) – +262 (0)6 39 19 16 93

Rachid BENLAFQUIH, Chargé de mission Afrique / Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale / Expertise internationale au BRECI -DGER,
rachid.benlafquih@agriculture.gouv.fr

Ressources Educagri en libre accès pour la continuité pédagogique

Afin de faciliter la continuité pédagogique auprès des élèves des établissements de l'enseignement agricole, **Educagri éditions (Eduter/AgroSupDijon)** met à disposition l'intégralité de ses ressources numériques (plus de 60 manuels numériques, 250 vidéos et 350 ressources « J'apprends en ligne ») en libre accès pendant la période de confinement.

Par exemple, dans la rubrique : Coopération internationale, 5 résultats (vidéos) sont proposés.

Chaque enseignant ou apprenant peut y accéder à partir de l'adresse suivante : <https://www.educagrinet.educagri.fr/> en utilisant les codes suivants (ne pas utiliser les codes habituels si vous en disposez) :

- Nom d'utilisateur : **educagrinet2020**
- Mot de passe : **continue**

L'accès aux ressources se fait en 3 clics : après authentification, le choix des supports et thématiques se fait dans la colonne de gauche et l'affichage des résultats est instantané dans la partie centrale du site.

Une vidéo de présentation de la plateforme

(<https://www.educagrinet.educagri.fr/presentation/>) permet de découvrir toutes les facettes de cet outil.

La plupart des éditeurs ont également ouvert gratuitement leurs ressources en ligne, il suffit de se rendre sur leur site.

C'est par exemple le cas, parmi les manuels numériques de Vuibert, de certains ouvrages coédités avec Educagri éditions : dans la rubrique « Lycée professionnel » (https://demo.lib-manuels.fr/bibliothèque/magnard_delagrave_vuibert).

Il suffit de sélectionner la matière dans le menu à gauche de l'écran.

Extrait de la Lettre Hebdo-DGER du 16 mars 2020, n°10

Africains en BTSA et en service civique dans des établissements agricoles pendant le confinement

Si toutes les mobilités sont pour l'instant annulées ou reportées à cause de l'épidémie de COVID-19, une douzaine de jeunes africains continuent leur service civique dans plusieurs établissements agricoles et autant d'étudiants suivent leurs cours de BTSA tout en respectant les règles du confinement imposées par le gouvernement. Voici un tour d'horizon de leur vie en France.

Au LEGTA d'Auzeville (31), les Burkinabè Safiata et Adama

poursuivent leurs missions liées à l'apiculture et au maraîchage. Les matinées se passent à la miellerie et les après-midi au potager :



Ces activités leur permettent de bien vivre leur confinement, d'autant plus qu'ils habitent une grande maison sur le vaste terrain de 10 ha du lycée. Et ils sont en contact téléphonique quasi quotidien avec leur tuteur, qui leur permet aussi d'utiliser une fois par semaine le téléphone du lycée pour appeler leurs familles au Burkina Faso.

Au LPA de Château-Gontier (53), Arthur, Ivoirien, continue son travail sur les insectes tandis que Jemima, Béninoise, ne pouvant poursuivre en cette période sa mission au Refuge de

l'Arche (protection des animaux sauvages en captivité), travaille le matin à l'animalerie du lycée. Tous deux gardent le moral, confinés au lycée, comme l'un de leurs tuteurs, chef de l'atelier piscicole.

Au LPA de Vire (14), les Ivoiriens Chimène et Ernest sont en contact téléphonique très régulier avec leur tuteur et vont bien. Leurs activités d'ECSI sont annulées ou reportées mais ils assurent la traite en alternance avec le chef d'exploitation et le vacher, assistés du proviseur adjoint :



Ils ne se sentent pas isolés dans la mesure où le personnel de direction se montre très présent, logeant aussi sur l'établissement.

Il en va de même pour leurs compatriotes Oumar, au LPA de Velet (71) et Krystelle, au LEGTA de La Roche-sur-Yon (85). Cette dernière continue à travailler un peu sur l'exploitation (maraîchage bio) et apprend à conduire le tracteur et aussi à faire du vélo ; elle travaille sur son rapport de stage et profite des installations sportives. Elle a des contacts avec les personnels logés et confinés au lycée qu'elle croise ici et là, sans négliger les gestes barrières. Le chef d'exploitation notamment assure les courses, pour elle et pour Saadia, service civique marocaine.

Ranto, service civique malgache au LEGTA de Pau (64), lui, ne loge pas au lycée mais dans un foyer de jeunes travailleurs, où il tente de s'occuper au mieux, ayant forcément mis entre

parenthèses sa mission de service civique.

Quant à la Sénégalaise Mbacké, elle devait terminer sa mission de service civique à l'EPLEFPA de Montmorot (39) le 28 mars. Mais en accord avec sa tutrice, son ONG d'origine (Nebeday) et France Volontaires, elle a pu rentrer prématulement dans son pays. Désormais au Sénégal donc, elle s'impose un confinement de quatorze jours minimum et garde un très bon souvenir des quelques mois passés en France.

Enfin, les Béninois Kévin et Flavien ont préféré, dès l'annonce de la fermeture de l'établissement, quitter le LEGTA Le Chesnoy (45) pour passer ce temps de confinement chez leur ami tarn-et-garonnais, agriculteur retraité membre de l'association CUMA-Bénin, qui les a déjà accueillis pendant les vacances scolaires. Ils sont heureux et ne s'ennuient pas, dans un large espace rural où ils effectuent diverses tâches leur permettant d'utiliser quelques machines :





En outre, pour les étudiants africains en BTSA, la situation est quelque peu différente de celle des services civiques étant donné qu'ils ne sont pas logés dans les lycées et qu'il leur faut suivre les cours à l'instar de leurs camarades de classe.

Au LEGTA de Limoges (87), Athène et Pathé, Sénégalaïs en BTSA TC, se portent bien et se débrouillent pour suivre les cours à distance, dotés d'ordinateurs pour recevoir les cours et exercices d'application via Pronote. Néanmoins ils disent vivre difficilement le confinement qui les isole davantage qu'en temps normal.

Bamba, Aïcha et N'gone, les trois Sénégalaïs en BTSA APV au LEGTA de Châteauroux (36) bénéficient comme leurs camarades de la continuité pédagogique mise en place par l'établissement, à travers une liste Snapchat et via Pronote. Bamba en témoigne : « Je suis actuellement chez l'oncle d'une camarade de classe, je suis dans de très bonnes conditions pour cette période de confinement. Et pour les cours nous discutons souvent avec nos professeurs par mail ou par réseau social pour des exercices ou conseils. »

C'est ce que l'on retrouve dans les propos d'Agathe, Sénégalaïse en BTSA ACSE au LEGTA de Figeac (46) : « Je me porte bien. Nous poursuivons nos cours en ligne et restons en contact avec l'établissement via pronote. Tout se passe bien pour l'instant. » Et son camarade Bra de renchérir : « On

essaie de suivre nos cours à distance parfois avec certaines difficultés de débit d'Internet mais on s'adapte. Être seul dans un appartement c'est un peu difficile mais on s'occupe pour combler le vide. » Inquiet par rapport à ses revenus quand le McDo où il travaille après les cours a fermé, il se trouve désormais rassuré par la possibilité de bénéficier du chômage partiel. Et il envisage par ailleurs de se faire embaucher par un agriculteur pour les deux semaines de vacances à venir.

Les jeunes africains en service civique et en BTSA sont donc en bonne santé ; la continuité de l'accueil est assurée pour eux, grâce à l'attention des tuteurs, enseignants et personnels de direction (chefs d'établissement, d'atelier, d'exploitation) qui veillent à l'organisation de l'activité ou au suivi pédagogique comme au confort de la vie quotidienne. Tous contribuent à la lutte collective contre le COVID-19 en respectant au mieux le confinement.

Contacts :

Vanessa FORSANS, Jean-Roland ARBUS, co-animateurs du réseau Afrique de l'Ouest, vanessa.forsans@educagri.fr, jeanroland.arbus@educagri.fr

Rachid BENLAFQUIH, Chargé de mission Afrique / Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale / Expertise internationale au BRECI-DGER, rachid.benlafquih@agriculture.gouv.fr